

### Qu'est-ce qu'un niveau de qualification ?

Les différents niveaux de qualification répondent au principe de certification, qui est un mode de validation publique consistant à classer par niveau et groupe de métier les diplômes ou titres délivrés par des organismes de formation publics ou privés qui en font la demande.

### Les niveaux de qualification et leurs équivalences

VI	Abandon sans diplôme à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans)
V bis	Poursuite d'études pendant au moins 1 an vers un diplôme de niveau V
V	CAP (certificat d'aptitude professionnelle)
IV	Baccalauréat général, technologique ou professionnel
III	<ul style="list-style-type: none"><li>• BTS (brevet de technicien supérieur),</li><li>• DUT (diplôme universitaire de technologie),</li><li>• DEUG (diplôme d'études universitaires générales)</li></ul>
I et II	Niveau égal ou supérieur à la licence

### Incidence sur les concours administratifs

Pour se présenter à un concours administratif, il faut avoir en principe au minimum :

- un niveau V pour se présenter à un concours de catégorie C,
- un niveau IV pour se présenter à un concours de catégorie B,
- un niveau II pour vous présenter à un concours de catégorie A.

Source : [service-public.fr](http://service-public.fr)

